



**COMITE TECHNIQUE ATI  
DU 5 juillet 2017**

**COMPTE RENDU**

**Séance du 05 juillet 2017**

**Date de convocation : 13 juin 2017**

**Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants**

**Membres votants : 12/24**

**La règle du double quorum est respectée quorum général 12/24, quorum privé 9/12.**

**L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet, le Comité technique de l'ATI Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Salinelles.**

**Présents :**

**Collège des collectivités :**

**Avec voix délibérative : Katy Guyot, Laurent Pélissier, Richard Pitaval**

**Collège des consulaires :**

**Avec voix délibérative : Gil Gréa**

**Collège des associations :**

**Avec voix délibérative : Daniel Payen, Lisy Jonquet, Serge Sastre, Robert Lefort, Stéphan Jannez, Alice Badoux**

**Collège société civile :**

**Avec voix délibérative : Claude Constant, Daniel Remy**

**Techniciens et partenaires invités :**

**Virginie Conor (Autorité de gestion), Zoé Valat (CD30), Isabelle Chaume (CD30), Jérôme Casseville (CD34), Carole Agou (CCI Montpellier), Karine Diaz (CCPL)**

**Equipe ATI :**

**Yannick Reboul, Catherine Bazile.**

**Le Comité technique fait directement suite au Comité de pilotage.**

**Mme Guyot précise en ouverture du Comité de Pilotage l'ordre du jour :**

- 1- Avis de pré-sélection des dossiers :
  - ♦ Observatoire photographique du paysage Grand Site de France Camargue Gardoise
  - ♦ Amélioration de la signalétique d'accueil et de déplacement autour de la Maison du Grand Site de France Camargue Gardoise
  - ♦ Transition énergétique : Eclairage public à Lunel
  - ♦ Exploitation de la géothermie à la piscine de Lunel

**Mme Virginie Conor est présente en tant que Autorité de Gestion, chargée de la gestion pour la Région Occitanie.**

**1 - Avis de présélection :**

**1 Dossiers SMCG**

**Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise**

**Sur la priorité d'investissement 6c, le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise principal porteur de projet éligible en raison de la présence du Grand site Camargue gardoise, et s'est approché de l'ATI pour déposer :**

- 1) Observatoire photographique du paysage Grand Site de France Camargue Gardoise

**FEDER : 8 000 € / 20 000 €**

- 2) Amélioration de la signalétique d'accueil et de déplacement autour de la Maison du Grand Site de France Camargue Gardoise

FEDER : 18 000 € / 30 000 €

Le SMCG souhaite faire évoluer les dossiers déposés et demande leur fusion et leur l'intégration dans un seul et même nouveau dossier (« Améliorer et pérenniser des paysages et une culture remarquables ») incluant une charte paysagère afin de répondre à l'objectif 1 de leur plan d'actions "Améliorer et pérenniser les paysages des Sites Classés et du Grand Site" pour un coût de 157 617, 24 € et un FEDER estimatif de 78 808, 62 €:

Les deux dossiers portés par le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise ne sont donc pas examinés ce jour.

## 2 Rénovation éco performante de l'éclairage public de Lunel

Maître d'ouvrage : Commune de LUNEL

FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :

**Axe : 3 :** Encourager la transition énergétique

**Objectif thématique : 4 :** Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs

**Priorité Investissement : 4c :** Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Objectif spécifique : 9 :** Réduire la consommation énergétique dans les bâtiments publics et le logement social

Ce choix stratégique de rénovation de l'éclairage public découle d'un diagnostic réalisé en 2013 et d'une stratégie intercommunale en cohérence avec le projet de territoire. Le remplacement d'anciens luminaires énergivores par du matériel récent et économe, la gestion du système d'éclairage par la télégestion permettra une baisse notable des consommations énergétiques et une adaptation de l'éclairage public aux spécificités des rues et quartiers ou de besoins spécifiques lors de manifestations.

Postes de dépenses	Total HT	Recettes attendues	
Rénovation éclairage public	867 239 €	Autofinancement (50%)	433 619 €
		FEDER demandé (50%)	433 619 €
		FEDER ATI proposé	299 228 €

Le projet est présenté par M. Pitaval de la CC Pays de Lunel.

Il fait suite à une phase de diagnostic financée par Hérault Energie et intègre le cahier des charges de l'ADEME. Il propose une rénovation intelligente de l'éclairage public et de réduction de la consommation. Ce sont 300 points qui seront concernés par le remplacement par des leds et un réseau wifi pour moduler l'éclairage en fonction des besoins.

Le FEDER possible sur ce projet est de 292 228 € soit la totalité de l'enveloppe de la priorité d'action.

Le comité technique discute l'opportunité d'attribuer la totalité de l'enveloppe sur un seul projet alors que 2 dossiers sont encore affichés dans le plan d'actions (Ecoconstruction des bureaux du Scamandre - SMCG et construction d'une salle polyvalente - commune de Sommières).

Le comité suggère de réserver 250 000€ minimum au projet présenté et d'adresser un courrier de relance aux deux maîtres d'ouvrage pour savoir si leurs dossiers vont se réaliser

Il est donc proposé de représenter le projet au prochain comité technique dans l'attente d'une confirmation d'absence de projets et décider du montant à attribuer.

Il est procédé au vote électronique à l'aide de boitiers.

Vote : Pour : 11  
1 non votant concerné par le dossier : M. Pitaval  
Abstention : 0  
Contre : 0

## Mise en œuvre d'une pompe à chaleur en géothermie pour la piscine municipale de Lunel

Maître d'ouvrage : Commune de LUNEL

FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :  
**Axe : 3** : Encourager la transition énergétique  
**Objectif thématique : 4** : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs  
**Priorité Investissement : 4a** : Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables  
**Objectif spécifique : 7** : Augmenter la production en énergies renouvelables

A l'occasion du renouvellement du contrat de gestion de la piscine, la commune a souscrit un Contrat Global de Performance Énergétique avec le nouvel opérateur. L'offre est basée sur la mise en place d'une pompe à chaleur exploitant les ressources caloriques de la géothermie pour obtenir une baisse de 35,6 % d'énergie finale pour la consommation globale de l'établissement.

Postes de dépenses	Total HT	Recettes attendues	
Investissement - pompe à chaleur	74 830 €	Autofinancement (40%)	29 932 €
		FEDER demandé (60%)	44 898 €
		FEDER proposé (60 %)	44 898 €

Le projet est présenté par M. Pitaval de la CC Pays de Lunel.

La note obtenue à l'aide de la grille de sélection par le projet est de 14/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide de boitiers.

Vote : Pour : 11  
1 non votant concerné par le dossier : M. Pitaval  
Abstention : 0  
Contre : 0

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 11h30.

Compte-rendu rédigé le 12 juillet 2017, à Vauvert,

Signature de la Présidente :

